

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20241118-329095-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 27 novembre 2024

Publié le 27 novembre 2024

Suite à la convocation en date du 4 novembre 2024
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 18 NOVEMBRE 2024

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Doriane BECUE, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Claudine DEROEUX donne pouvoir à Eric RENAUD, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Marie CIETERS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Valentin BELLEVAL.

Absent(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Isabelle FERNANDEZ, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Acquisition de surfaces complémentaires sur le site Neptune à Dunkerque.

Vu le rapport DI/2024/382

Vu l'avis en date du 12 novembre 2024 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'acquisition des lots de copropriétés n^{os} 36, 241 et 255 de la copropriété « Neptune », sis 20 rue L'Hermitte à Dunkerque, libres d'occupation, correspondant à deux bureaux d'une surface totale de 44,58 m², et d'une place de parking, propriétés de Madame XXXXX, moyennant le prix net vendeur de 80 000 €, hors droits et frais à la charge du Département estimés à 3 500 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer les avant-contrats, actes et documents correspondants établis conformément aux modalités reprises dans le rapport ;
 - d'imputer la dépense correspondante sur l'opération 33003OP002 du budget départemental 2025, sous réserve de son approbation.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 25.

60 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Eric LECAT

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 18 novembre 2024

OBJET : Acquisition de surfaces complémentaires sur le site Neptune à Dunkerque.

Depuis 2002, le Département s'est porté régulièrement acquéreur de surfaces à usage de bureaux au sein d'une copropriété dénommée site Neptune à Dunkerque pour regrouper les services déconcentrés qui interviennent en Flandre Maritime.

Aujourd'hui, le Pôle Multiservices est installé sur 4 niveaux sur une surface totale de plus de 3 000 m².

Un redéploiement des services au sein du bâtiment, en cours d'étude, est nécessaire afin de répondre aux besoins de la collectivité qui évoluent : il s'agit de rapprocher les différents services de la Maison Nord Emploi (MNE) ainsi que ceux des pôles territoriaux de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) et de la Direction de l'Autonomie.

Pour parfaire cette cohérence, le Département a étudié l'acquisition d'un ensemble immobilier libre d'occupation situé en rez-de-chaussée au 20 rue L'Hermitte à Dunkerque, ayant eu pour usage un cabinet de sophrologie.

Cet ensemble est situé au sein d'une copropriété située à l'angle des rues de l'école maternelle et de l'Hermitte dont l'assiette cadastrale est composée des parcelles AR n^{os} 15, 203 et 205. Il est constitué de trois lots :

N° de Lots	Surfaces	Parties communes générales
Lot n° 36 (Bureaux)	7,13 m ²	31/10 000 ^{èmes}
Lot n° 255 (Bureaux)	37,45 m ²	113/10 000 ^{èmes}
Lot n° 241	Parking au sous-sol	6/10 000 ^{èmes}

Après négociations, son prix de vente est de 80 000 € net vendeur, hors frais d'acquisition estimés à 3 500 €.

Cette acquisition permettra une unité du rez-de-chaussée et une souplesse dans l'aménagement des espaces.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver l'acquisition des lots de copropriétés n^{os} 36, 241 et 255 de la copropriété « Neptune », sis 20 rue L'Hermitte à Dunkerque, libres d'occupation, correspondant à deux bureaux d'une surface totale de 44,58 m², et d'une place de parking, propriétés de Madame XXXXX, moyennant le prix net vendeur de 80 000 €, hors droits et frais à la charge du Département estimés à 3 500 € ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avant-contrats, actes et documents correspondants établis conformément aux modalités reprises dans le présent rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante sur l'opération 33003OP002 du budget départemental 2025, sous réserve de son approbation.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
33003OP002	33003E17	3 200 000 €	0,00 €	83 500 €

Nicolas LEBLANC
Conseiller Départemental délégué au Patrimoine,
Renouvellement urbain et Politique de la ville